

Les intentions d'embauche en Auvergne-Rhône-Alpes en 2024

1

Un nombre d'intentions d'embauche à un niveau inférieur à celui de l'année précédente



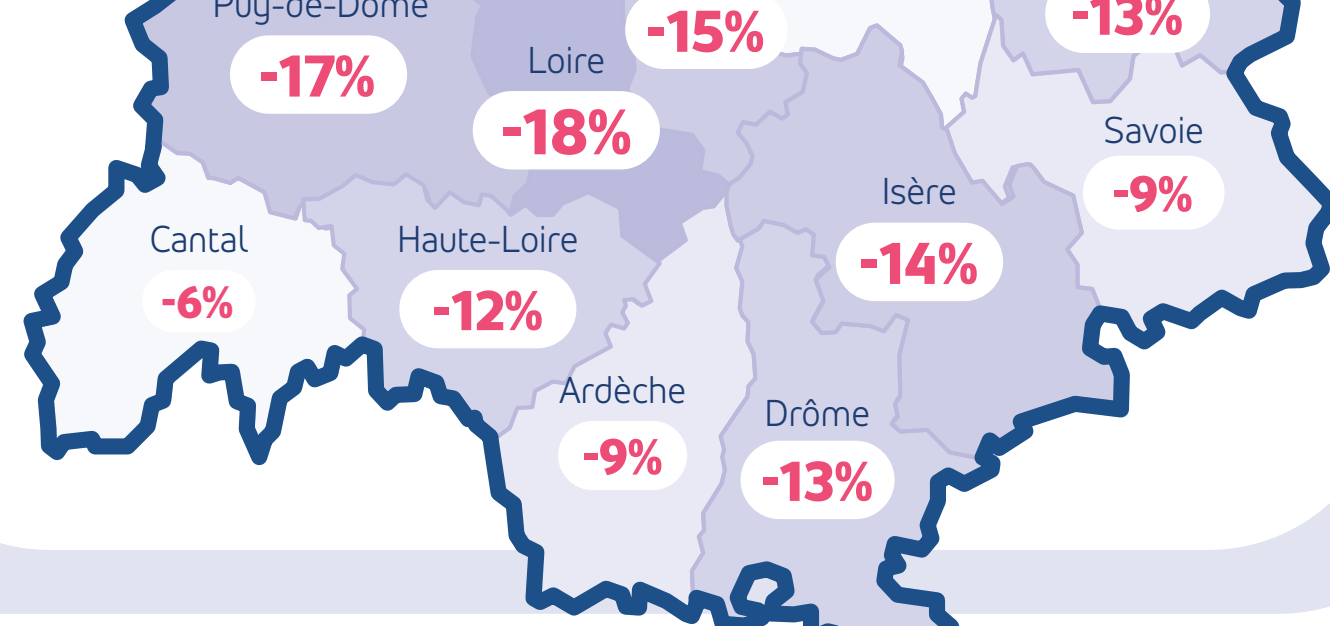
321 700

projets de recrutement en 2024

-13% par rapport à 2023

Baisse du nombre d'intentions d'embauche

dans tous les départements de la région :



2

Des intentions d'embauche portées par les TPE et PME

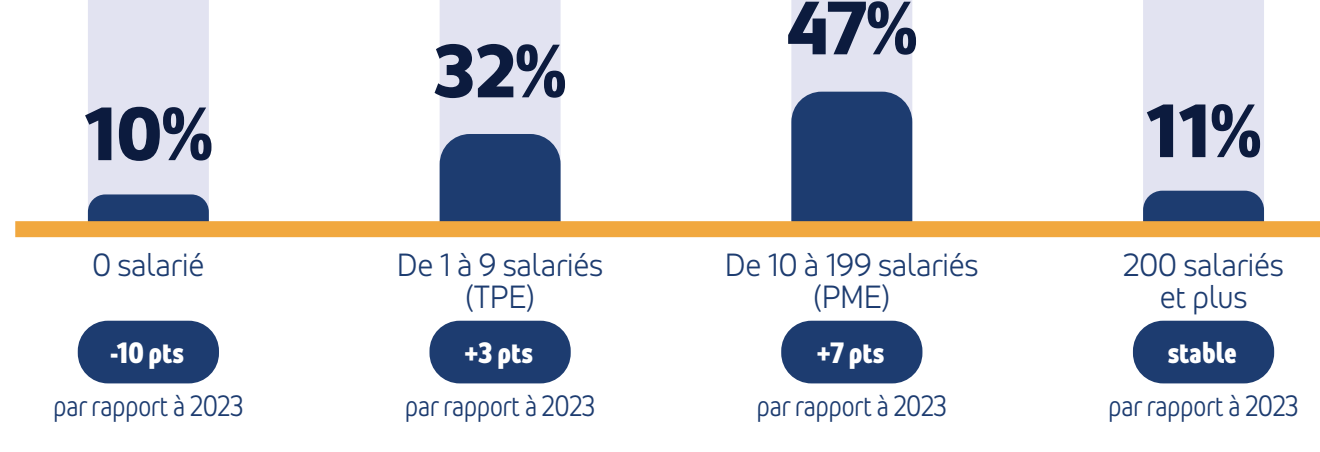


Près de **3 établissements sur 10** envisagent d'embaucher en 2024 :



28%, -4 points par rapport à 2023

8 projets sur 10 concernent un établissement de 1 à 199 salariés



3

Des disparités de recrutement selon les secteurs d'activité

Les services concentrent **63%** des projets de recrutement

(+2 points par rapport à 2023)

Les secteurs d'activité qui embauchent le plus



Évolution du nombre de projet de recrutement par secteur d'activité

Une baisse plus soutenue dans :

- L'agriculture et l'agroalimentaire **-27%**
- Les transports et l'entreposage **-23%**
- La construction **-22%**
- L'administration publique, l'enseignement **-22%**
- L'industrie, dont le secteur de la métallurgie **-13%**

Une hausse dans :

- La banque, assurance, immobilier, information, communication, informatique **+9%**

Les 10 métiers les plus recherchés* par les employeurs



* hors projets de recrutement saisonniers

4

Un niveau de difficulté de recrutement en baisse, après avoir atteint un niveau record les deux années précédentes



57% des projets de recrutement sont jugés difficiles

(-5 points par rapport à 2023)

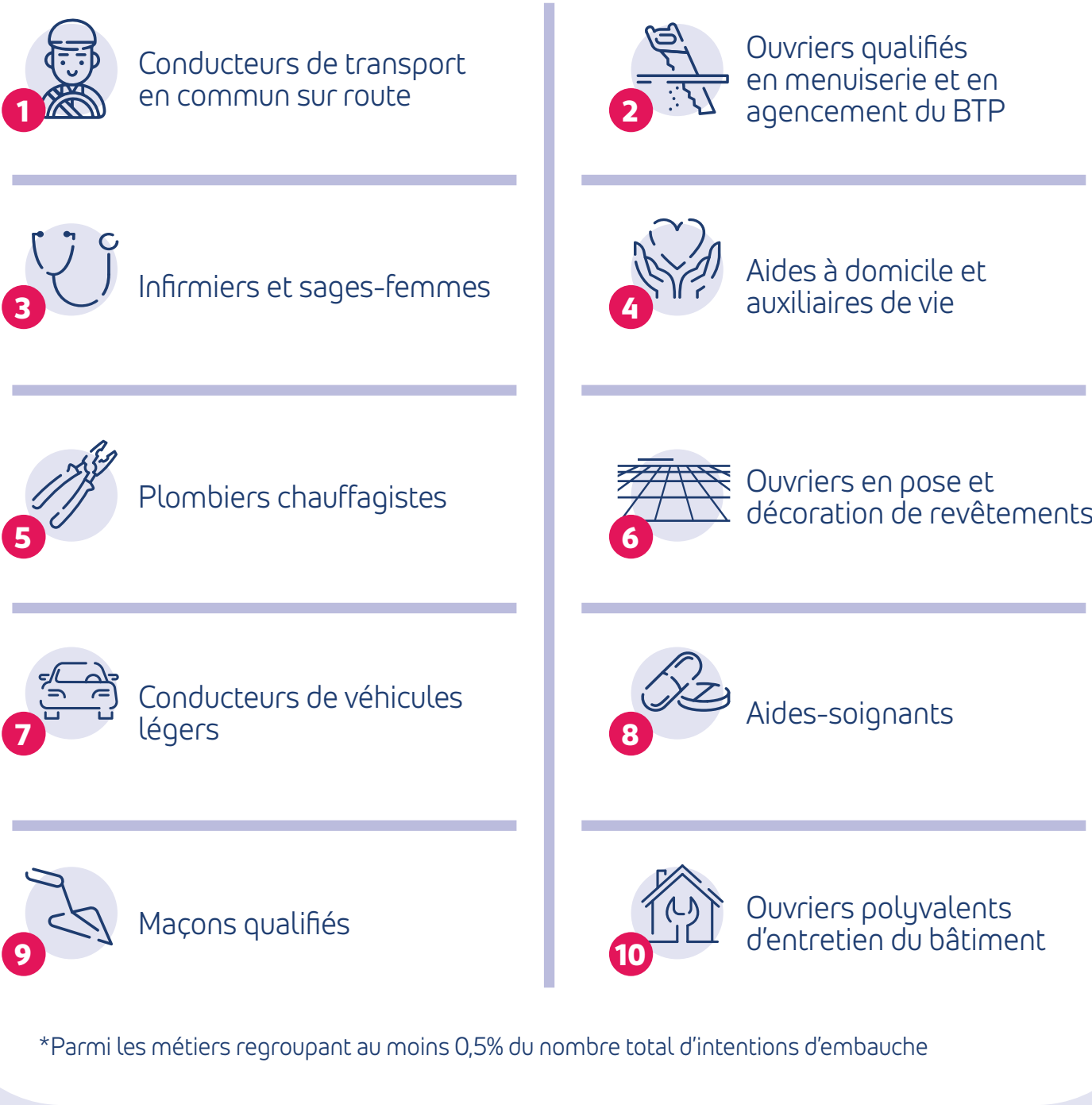
3 secteurs avec des difficultés de recrutement particulièrement élevées :

Santé et action sociale **72%**, Construction **72%**, Industrie **62%**

Des difficultés de recrutement décroissantes selon la taille d'établissement :

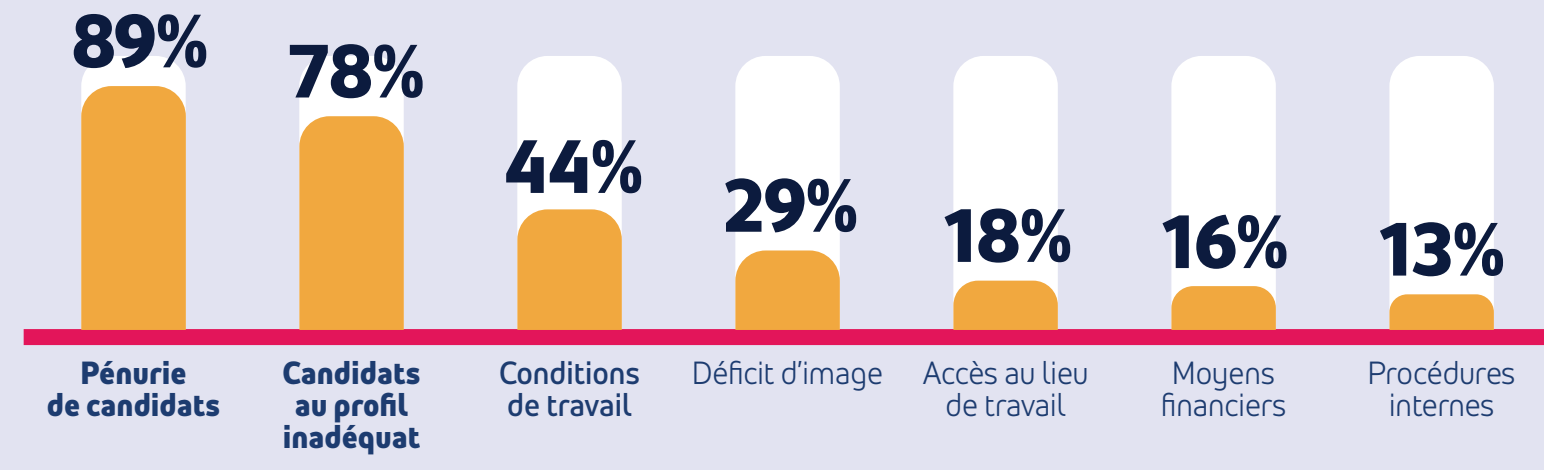
TPE-Très Petite Entreprises de 1 à 9 salariés **62%**, (-4 pts)
PME-Petites et moyennes entreprises de 10 à 199 salariés **58%**, (-6 pts)
200 salariés et plus **50%**, (-1 pt)

Les 10 métiers pour lesquels le taux de difficulté est le plus élevé*



*Parmi les métiers regroupant au moins 0,5% du nombre total d'intentions d'embauche

Les motifs de difficulté selon les recruteurs



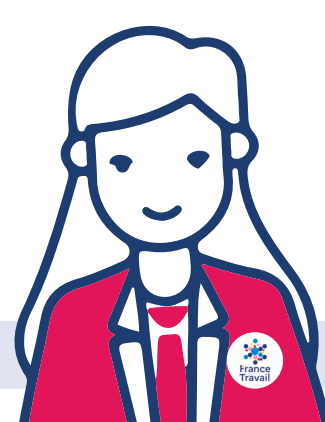
5

France Travail est l'interlocuteur prioritaire en cas de difficultés de recrutement

Le recours à France Travail est la solution privilégiée par les recruteurs pour pallier leurs difficultés de recrutement **83%**,

avant la formation des candidats venant de l'extérieur **74%**,

et la mobilisation d'autres intermédiaires spécialisés **61%**.



observatoire-emploi-ara.fr

Retrouvez toute l'actualité de France Travail sur :

francetravail.org @
@FTravail_ARA X
@FTravail.ARA f
@francetravail @
@francetravail in

SOURCE : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes, Enquête « Besoins en Main d'Œuvre 2024 »

AVRIL 2024